



DÉPARTEMENT DE ZIGUINCHOR

LE CABINET DU PRÉSIDENT



## PROJET D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOÉNERGIE À PARTIR DES DÉCHETS AGRICOLES

### 1. Introduction

Ce projet ambitionne de valoriser les déchets agricoles en énergie propre (biogaz et bioélectricité) afin d'alimenter les villages et les exploitations agricoles en énergie renouvelable.

### 2. Contexte et justification

L'agriculture en Casamance génère d'importants déchets organiques non valorisés. Ce projet permettra :

- Une réduction des déchets agricoles et de la pollution.
- Une production d'énergie abordable et durable pour les agriculteurs.
- Une amélioration de la productivité agricole grâce à l'autonomie énergétique.

### 3. Composantes du projet

Le CBC sera un espace dédié à la conservation et à la promotion de la biodiversité végétale, avec les éléments suivants :

- Construction de trois unités de méthanisation pour transformer les résidus agricoles en biogaz.
- Création d'un réseau de distribution de biogaz vers les exploitations agricoles.
- Production d'électricité à partir du biogaz pour les infrastructures rurales.

- Formation et sensibilisation des agriculteurs à la valorisation des déchets organiques.

#### 4. Investissement requis

Coût estimé : 1,5 milliard de francs CFA

- Apport des collectivités et de l'État : 50 %
- Partenaire privé : 50 %

#### 5. Financement

Le financement sera structuré comme suit :

- 40 % de subventions publiques et internationales (600 millions FCFA).
- 60 % sous forme d'investissement privé (900 millions FCFA), incluant des prêts à taux bonifiés.

#### 6. Plan d'exploitation

Le projet sera structuré en Partenariat Public-Privé (PPP) avec un modèle de gestion durable, garantissant à la fois la rentabilité et l'impact environnemental. Il repose sur les éléments suivants :

- **Gestion et exploitation des unités de production**

Les trois unités de méthanisation seront construites et équipées par un opérateur privé sélectionné par appel d'offres.

- La gestion sera assurée par une Société de Gestion de la Bioénergie (SGB) créée sous forme de société d'économie mixte incluant :
  - L'État et les collectivités locales (30 % des parts).
  - Les investisseurs privés (50 % des parts).
  - Les coopératives agricoles et organisations paysannes (20 % des parts).
- **Approvisionnement en matière première (déchets agricoles)**
  - Les unités de production fonctionneront avec des résidus agricoles collectés auprès des producteurs locaux (coques d'arachide, tiges de mil, déchets de transformation du riz, etc.).

- Un système d'incitation financière sera mis en place pour encourager les agriculteurs à fournir leurs déchets en échange d'un revenu complémentaire ou d'un accès à des engrais organiques issus du processus de méthanisation.

#### – **Distribution et commercialisation de l'énergie produite**

- **Biogaz** : revendu sous forme de bouteilles aux ménages, restaurants et PME locales à un tarif subventionné.
- **Électricité** : injectée dans le réseau local pour alimenter les villages et industries agroalimentaires.
- **Engrais organiques (digestat)** : redistribués aux agriculteurs pour **améliorer la fertilité des sols et réduire l'usage d'engrais chimiques**.

#### – **Durabilité et formation locale**

- Un **centre de formation** sera mis en place au sein des unités pour **former les jeunes** et les agriculteurs à la gestion des biodéchets et à l'utilisation du biogaz.
- Des campagnes de **sensibilisation environnementale** seront organisées pour **renforcer l'adhésion des communautés locales** au projet.

### **7. Impact attendu**

- Fourniture d'énergie à 100 exploitations agricoles.
- Création de 150 emplois directs et 300 indirects.
- Réduction des déchets agricoles de 60 %.

### **8. Conclusion et appel à l'action**

Ce projet apporte une **solution durable aux défis énergétiques et environnementaux** de la Casamance en transformant les déchets agricoles en source d'énergie propre, tout en renforçant la productivité locale. Nous invitons **les investisseurs, bailleurs et acteurs publics** à soutenir cette initiative innovante pour faire de la région un modèle de développement durable et résilient.

**Dr Ananias Georges MANSALY**